



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 01 Mars 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 32

Votants : 34 (dont 2 procurations)

N° 1

OBJET :

**BELLERIVE-SUR-
ALLIER**

**AMENAGEMENT DE LA
BOUCLE DES ISLES**

**ACQUISITION DE LA
PARCELLE AP 443 ET
DEMANDE DE
SUBVENTION**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 12 MARS 2018

Publiée ou notifiée
le : 12 MARS 2018

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. P. BONNET – M. MORGAND – E. VOITELLIER – J.D. BARRAUD – F. SEMONSUT – C. DUMONT – J.M. BOUREL, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – J.P. BLANC – R. LOVATY - C. BERTIN – C. BOUARD – G. MARSONI – C. FAYOLLE – C. SEGUIN – N. COULANGE – P. COLAS – A. GIRAUD, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. M. GUYOT à Mme E. CUISSET – M. J. BLETTERY à Mme N. COULANGE

Absents excusés :

Mmes et MM. J.S. LALOY - R. MAZAL, Vice-Présidents.

Mmes et M. A. CORNE – J.M. LAZZERINI – M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. C. CATARD – J. JOANNET – G. DURANTET – M. MONTIBERT – F. BOFFETY – A. CHAPUIS, Membres

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Vice-Présidente.

Monsieur le Président,

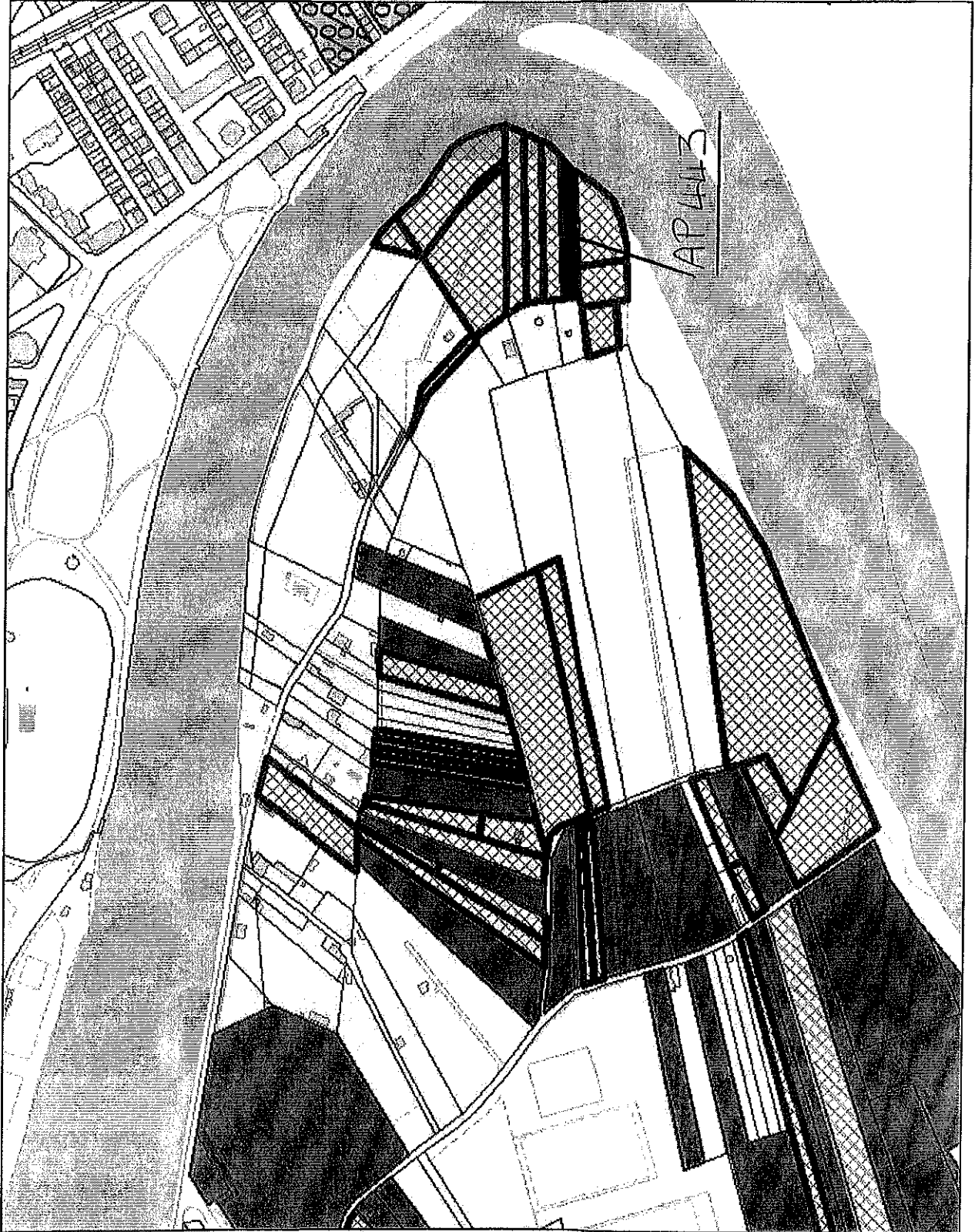
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération Vichy Communauté et notamment sa compétence en matière de loisirs et d'équipements touristiques,

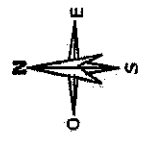
Vu la délibération n° 28 du Conseil Communautaire en date du 13 septembre 2001, reconnaissant d'intérêt communautaire le projet d'aménagement de la Boucle des Isles initialement porté par la commune de Bellerive sur Allier,

.../...

BOUCLE DES ISLES - AP 443



- A acquérir
- Acquisition en cours
- Cession en cours
- Propriété VVA
- Propriété VVA avec locataire
- Mise à disposition de VVA
- Mise à dispo. de VVA avec locataire
- VVA Locataire



Edité le 14/02/2018

Sources:
SIG - CA Vichy Communauté
DGFiP © Cadastre. Droits de l'Etat réservés.

Echelle: 1:4 454
0 80 160 M

Vu les Bureaux Communautaires des 30 mai 2012 et 6 juin 2013 au cours desquels des précisions ont été apportées quant aux orientations d'aménagement du secteur de la Boucle des Isles, dans le prolongement de l'étude réalisée par le Cabinet AXE-SAONE,

Vu l'estimation du Pôle d'Évaluations Domaniales de la Direction Départementale des Finances Publiques du Puy-de-Dôme en date du 14 décembre 2017, évaluant la parcelle AP 443 à 3 000 €,

Considérant l'intérêt pour Vichy Communauté de compléter sa réserve foncière en se rendant propriétaire de la parcelle cadastrée AP 443, située dans la Boucle des Isles à Bellerive sur Allier, d'une superficie totale de 1467 m² (cf plan annexé),

Considérant l'accord intervenu entre les propriétaires de ladite parcelle et Vichy Communauté sur un prix s'élevant à 3 000 €,

Considérant la possibilité de bénéficier du soutien financier de partenaires institutionnels (Etat, Agence de l'Eau, Région, Europe),

Propose au Bureau Communautaire :

- d'acquérir auprès des conjoints PLANCKE ou de leurs ayants droit, la parcelle cadastrée AP 443 (1467 m²), située dans la Boucle des Isles à Bellerive sur Allier au prix de 3 000 €,
- d'autoriser M. le Président ou son représentant à solliciter les partenaires financiers et institutionnels sur cette opération,
- de donner mandat en conséquence à M. le Président ou M. le Conseiller Délégué pour signer tous documents relatifs à cette opération.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- dit que les dépenses inhérentes à cette acquisition y compris les frais d'acte seront imputées au budget principal de Vichy Communauté,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 1^{er} mars 2018.

Les membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 1 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 01 MARS 2018 -

Objet de l'acte : BELLERIVE SUR ALLIER - AMENAGEMENT DE LA BOUCLE DES ISLES -
ACQUISITION DE LA PARCELLE AP 443 ET DEMANDE DE SUBVENTION

.....

Date de décision: 01/03/2018

Date de réception de l'accusé 12/03/2018

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 01MAR2018_1

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180301-01MAR2018_1-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .1

Domaine et patrimoine

Acquisitions

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....

Nom du fichier : 1.pdf (99_DE-003-200071363-20180301-01MAR2018_1-DE-
1-1_1.pdf)